



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan transports du quotidien

Question au Gouvernement n° 12

Texte de la question

PLAN TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Muller-Quoy, pour le groupe La République en marche.

Mme Isabelle Muller-Quoy. Madame la ministre chargée des transports, candidats dans toute la France, nous avons été nombreux à être interpellés sur les problèmes de transport locaux. Députée de la première circonscription du Val d'Oise,...

M. Christian Jacob. Non, vous êtes députée de la République !

Mme Isabelle Muller-Quoy. ...j'ai ainsi été saisie de difficultés rencontrées notamment sur les lignes H et J du Transilien ainsi que sur la ligne C du RER.

Cependant, c'est sur l'éventuelle disparition de petites gares dans le Vexin et l'Oise, ainsi que sur la réduction, programmée à la rentrée, des deux tiers des trains aux heures de pointe en raison du cadencement, que je souhaiterais faire porter notre réflexion. S'il est bien prévu de fournir des taxis à la demande pour permettre aux usagers de ces gares de rejoindre de plus grandes gares aux parkings déjà saturés, cette solution semble peu pratique et peu pérenne. Ces bouleversements aggravent les difficultés pratiques d'accès à l'emploi, à l'éducation pour les lycéens, à la culture, aux loisirs, en un mot, à la mobilité.

Une telle diminution du service du transport public des voyageurs renforce le sentiment d'abandon, d'isolement et d'exclusion de cette France dite périphérique, qui voit l'accessibilité territoriale à nombre d'autres services publics se limiter. Plus généralement, c'est l'avenir de la ruralité, et l'équité entre tous les Français, quel que soit leur lieu de résidence, qui pose question.

Madame la ministre, plus de trente ans après la loi d'orientation des transports intérieurs – LOTI –, comment envisagez-vous de prendre en compte concrètement les problèmes que pose le transport quotidien, à l'heure du renforcement de la transition énergétique ?

Le Président de la République a annoncé une loi d'orientation sur les mobilités pour 2018. Souhaitons qu'elle prenne en compte la situation spécifique des territoires ruraux et rurbains. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Madame la députée, à travers votre question sur les transports dans le Vexin, vous soulevez toute la problématique des besoins de mobilité au quotidien. Ma

conviction est que nous devons renouveler notre approche pour mieux répondre aux attentes et résorber les fractures territoriales. Ces besoins du quotidien doivent être au cœur de nos priorités.

Mieux traiter les besoins du quotidien, cela passe naturellement par des choix d'investissements revus. La priorité doit aller à l'entretien et à la modernisation des réseaux existants. Nous devons également traiter les situations inacceptables pour les usagers, qu'il s'agisse de trains saturés, de problèmes de régularité, de bouchons ou de villages traversés par des files de poids lourds.

En Île-de-France, l'État accompagne la rénovation des transports dans le cadre d'un ambitieux contrat de plan État-région, qui prévoit 5,3 milliards d'euros d'investissements entre 2015 et 2020, notamment pour faire face aux problèmes de saturation, d'inconfort et d'irrégularité.

Un député du groupe NG . Merci qui ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . Il faut également répondre aux besoins des zones rurales ou périurbaines, qui représentent 40 % de la population, notamment dans votre circonscription, madame la députée.

Dans ces territoires, nous devons inventer de nouvelles solutions. Les collectivités prennent d'ores et déjà des initiatives, en matière de transport public, de covoiturage ou de plates-formes de mobilité. Nous devons encourager et accompagner ces initiatives, avec tout le potentiel des nouvelles technologies, notamment digitales.

M. David Habib. Et en Nouvelle-Aquitaine ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . Bref, nous devons penser nos politiques de mobilité différemment. Les besoins évoluent vers de nouvelles formes et de nouveaux usages. Toutes ces mutations appellent un État à l'écoute, capable d'adapter ses politiques pour y répondre au mieux.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Muller-Quoy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 12

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juillet 2017](#)